

Saint-Etienne Métropole a confié au bureau d'étude TEST SAS la réalisation d'une enquête d'utilité publique sur les déplacements des ménages qui aura lieu à partir de début septembre et fin octobre 2021. (hors vacances scolaires).

✓ **Quand et comment sont effectuées les enquêtes ?**

Du mardi au samedi en face à face au domicile des ménages tirés au sort et informés par courrier.

(1154 ménages sont concernés).

Chaque personne du ménage âgée de 5 ans ou plus devra décrire les déplacements effectués la veille du jour de l'enquête.

✓ **Avec quel support ?**

Les données seront recueillies sur une tablette.

✓ **Qui peut postuler ?**

Toute personne motivée et disposant d'une connexion internet. Un véhicule est indispensable hors de la Métropole stéphanoise.

✓ **Comment serai-je formé ?**

A la réception de votre CV, nous vous contacterons pour participer à une réunion d'information d'une heure. Si à l'issue de cette réunion vous acceptez de travailler pour notre société, nous vous proposerons une formation de 2 jours consécutifs.

✓ **Quelle est la rémunération ?**

La rémunération est fixée à l'enquête : 20 euros brut

(+ 4% de précarité +10%de congés payés) +forfait de 4 euros net de frais.(participation aux déplacements et téléphone)

Si les déplacements pour réaliser une enquête dépassent les 11 kilomètres, la rémunération des frais se fera au kilomètre (0,35 euros par km) et non au forfait.

Pour les ménages supérieurs à 2 personnes, une prime de 2 euros brut est allouée pour chaque personne à partir de la deuxième (ex : 1 ménage de 5 personnes de 5 ans et plus = 8 euros brut de prime)

Une prime exceptionnelle de 5 euros brut par enquête est versée aux enquêteurs en réalisant au moins 2 le même samedi. (ex : 3 enquêtes réalisées un même samedi = 15 euros brut de prime).

✓ **Combien de temps pour réaliser une enquête ?**

Entre 45 minutes et 1 heure 15 en fonction du nombre de personnes du ménage.

✓ **Combien puis-je faire d'enquête par semaine ?**

Nous vous demandons un minimum de 3 enquêtes par semaine. La moyenne par enquêteurs est généralement de 4 ou 5 enquêtes par semaine sur ce type d'étude. Cependant il y a toujours quelques enquêteurs particulièrement actifs qui font 10 à 15 enquêtes par semaine. Cela dépend donc de vous. Toute l'équipe TEST SAS aura à cœur de permettre à tous de produire un maximum de questionnaires tant que les exigences de qualités sont respectées.

✓ **Exigences Particulières : Connexion internet obligatoire. Habiter sur ou à proximité immédiate des communes ci-dessous. Un véhicule est obligatoire en dehors de SAINT-ETIENNE.**

ANDREZIEUX-BOUTHEON, AUREC-SUR-LOIRE, BAS-EN-BASSET, BOËN-SUR-LIGNON, FEURS, FIRMINY, LA RICAMARIE, LE CHAMBON-SUR-LIGNON, MONISTROL-SUR-LOIRE, MONTBRISON, RIVE-DE-GIER, SAINT-CHAMOND, SAINTE-SIGOLENE, SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, SORBIERS, TENCE, YSSINGEAUX ainsi que les communes alentours.